

Compte rendu de visite

Date : 04 Mars 2022

Lieu : Gouvernorat Ariana

Objet : Suivi des plateformes des Cultures Fourragères & des Légumineuses.

Participant :

- Dalel Toumi Azouz & Olfa Mlayeh: PRRDA-NE
- Imen Gharbi: CTV Kalaat Andalou
- Rabeh Ben Mehrez: Agriculteur
- Abdelbassit et Folla Guezmir: Agriculteurs

Dans le cadre des conventions signées entre le Pôle Régional de Recherche Développement Agricole du Nord-est (PRRDA-NE) et les Laboratoires des Grandes Cultures (LGC) et des Productions Animales et Fourragères (PAF) de l'INRAT d'une part et entre l'IRESA et l'OEP de l'autre part, et pour suivre l'évolution de l'état des différentes parcelles suite aux recommandations formulées lors des visites précédentes, le Pôle a organisé une visite à la région de Kalaat Andalou. Cette visite a concerné les exploitations de deux agriculteurs:

- **Abdelbassit Guezmir**
- **Rabeh Ben Merhrez**

Chez ces deux agriculteurs nous avons installé des cultures fourragères et des légumineuses.

1. Exploitation Abdelbassit Guezmir

La visite a concerné les parcelles suivantes : le pois protéagineux « Basma », la féverole « Najeh », le Sulla, la vesce « Khadhra », l'association vesce Khadhra/Céréales et l'association céréales.

Pois protéagineux « Basma »

La parcelle est en bon état avec un bon développement. Elle est en pleine floraison

Recommandation:

Contrôler l'apparition des maladies et des parasites.



Féverole « Najeh »

La parcelle est en bon état. La culture est en pleine floraison - début formation des gousses.

On note la présence des limaces, qui commencent à dévorer les feuilles.

Aussi, les conditions climatiques ont favorisé l'apparition des sitones et des pucerons qui commencent à se multiplier.

Recommandation:

Prévoir un traitement contre les limaces et les insectes.



La Vesce « Khadra »

L'application d'un anti limaces conformément aux recommandations formulées le 26 Janvier 2022 a arrêté les dégâts. La parcelle s'est relativement rétablie.



« Sulla »

Conformément aux recommandations formulées le 26 Janvier 2022, le traitement au Basagran a été réalisé en deux applications avec un intervalle de 20 jours. On note des brûlures sur les feuilles du chrysanthème et un ralentissement de son développement. Ceci a favorisé le développement du sulla. On note aussi la présence de l'oxalis qui devra dégénérer avec l'élévation des températures au printemps.



Association Céréales - Vesce Khadra

Après le semis, un reliquat des semences de vesce resté au fond du semoir a été associé non intentionnellement au mélange des céréales (Triticale, Avoine et Orge). La qualité du sol a favorisé un bon développement de la vesce par apport aux céréales. Ceci a donné une association Vesce /céréales équilibrée.



Association Céréales

La parcelle est en bon état.
La culture est au stade plein tallage.



Le Pôle à fournis un insecticide à base de (Lambada-Cyhalothrine) qui sera utilisé contre la Bruche du Petit pois, de la Féverole et du Sulla. Le traitement sera appliqué au début de formation des gousses.

2- Exploitation Rabeh Ben Mehrez

L'exploitation fait partie du périmètre irrigué de Kalaat Adalous. Elle est située sur la route « Utique ». Cette plateforme est à sa première année. Elle comporte à la fois des cultures fourragères et des légumineuses.

Pour la campagne 2021-2022, le Pôle à fournis les semences nécessaires pour :

- 0.5 Ha de Pois chiche variété « Rebha »
- 0.5 Ha de Triticale variété « Vivacio »
- 0.24 Ha de Vesce commune variété « INRAT 303 »

Les trois parcelles sont en bon état. Leurs productions seront destinées à l'auto approvisionnement en semences de ces différentes cultures et pour les associations fourragères.

Pois chiche « Rebha »	
<p>La parcelle a reçu 100 kg de DAP en pré semi. Le semis a été réalisé au semoir le 01/01/2022. Opérations réalisées en post semis : Roulage, traitement à la simazine et irrigation</p>	
<p>La levée est homogène, la parcelle est propre en général, sans plantes adventices à l'exception quelques touffes de trèfle éparpillées. Recommandation: Faire un binage, pour casser la croûte superficielle, aérer les plants de pois chiche et éliminer les touffes de trèfle. En absence prolongée de pluies, irriguer la parcelle. L'agriculteur a bénéficié d'une quantité suffisante d'un insecticide à base de (Lambada-Cyhalothrine) qui sera appliqué au début de la formation des gousses pour la lutte contre les Bruches.</p>	

Triticale variété « Vivacio »

La parcelle a reçu 100 kg de DAP.
Le semis est tardif. Il a été réalisé à l'aide d'un épandeur d'engrais le 22/12/2021.

Ayant fait l'objet d'une culture retournée, la parcelle, sans avoir subi aucun traitement herbicide, est propre. Elle a reçu deux apports d'ammonitrite de 50 kg chacun. Le triticale est au stade tallage.

Recommandation:

En absence prolongée de pluies, irriguer la parcelle.



Vesce variété INRAT 303



Date de semi 22/12/2021

La parcelle est propre. Elle fait l'extension de celle du triticale et a le même historique. Elle est en bon état. On note la présence de quelques plants de triticale qui serviront de tuteurs pour la vesce qui sera récoltée en graines. On note aussi le début de formation des nodules.